

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aurore YANG, Madame Marianne HUREL, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	25	17

Absents ayant donné un pouvoir : M. Philippe BAUMY à M Gérard HUET, Mme Anne BOUQUIER à Mme Aurore YANG.

Absents excusés : M. Bruno GUYARD, M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, M. Jean-Philippe LECOINTE, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

Date de la convocation

21 mars 2025

Date d'affichage

21 mars 2025

A été nommé secrétaire : Mme Magali BLANLUET

Objet de la délibération
7 Finances Locales
7-1 Actes à caractère budgétaire
7121- Budget primitif

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2025-008 du 27 février 2025.

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de la commune pour l'année 2025.

2025-018 - Vote du Budget Primitif Principal 2025

Dépenses de fonctionnement

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

et publication ou notification

1/04/2025

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1 250 000 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 900 000 €
- Chapitre 014- Atténuation de produits : 63 000 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 215 000 €
- Chapitre 66 – Charges financières : 13 600 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 5 000 €
- Chapitre 68 – Dotations - provisions : 3 400 €
- Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 228 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 300 000 €

Recettes de fonctionnement

- Chapitre 70 – Produit des services, du domaine : 550 000 €
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : 1 940 000 €
- Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 313 000 €
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 130 000 €
- Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions : 3 000 €
- Chapitre 013 – Atténuations de charges : 30 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 12 000 €

Dépenses d'investissement

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 97 900 €
- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 16 360 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 738 840 €
- Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 951 000 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 12 000 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Recettes d'investissement

- Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 150 000 €
- Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 417 010 €
- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 505 880 €
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 228 000 €
- Chapitre 024 – Produits des cessions : 215 210 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 300 000 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VOTE** le budget primitif principal 2025 qui s'équilibre à la somme de 3 978 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 816 600 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

La secrétaire de séance,
Magali BLANLUET



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

